



ASSOCIATION DES INDUSTRIES D'HAÏTI
Reconnue d'Utilité Publique

NOTE DE PRESSE

L'Association des Industries d'Haïti (ADIH) félicite le gouvernement, en particulier le Ministère de l'Economie et des Finances pour les nouvelles mesures prises visant à combattre la fraude et la contrebande sévissant dans la zone frontalière.

En dehors des revenus qui seront récupérés par le fisc, ces dispositions contribueront à promouvoir les investissements, donc la création d'emplois.

L'ADIH souhaite que les producteurs locaux, lésés par la fraude et la contrebande dont les produits ne figurent pas sur la liste du Ministère de l'Economie et des Finances, contactent leurs associations patronales pour poursuivre cette démarche.

L'ADIH réitère son appui aux mesures prises et espère que les secteurs progressistes du pays y adhéreront.

Carl-Frédéric Madsen
Président de l'ADIH

Port-au-Prince, le 18 Septembre 2015

21, rue Borno, Bois-Moquette, Pétion-Ville, Haïti – B.P. 15199
Tel : (509) 2946-1211 / 3776-1211
E-mail : administration@adih.ht